

Arrêté

fixant la composition de la commission de sélection prévue à l'article 52 du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale, pour le recrutement externe sans concours dans le corps d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP J , Adjoint en gestion administrative, organisé par l'Université PARIS 8

La présidente de l'université de paris 8

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 des recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La commission de sélection du recrutement externe sans concours dans le corps des adjoints techniques, *BAP J adjoint en gestion administrative* organisé par l'université Paris 8 est composée ainsi qu'il suit :

Madame Laurence SAUNOIS, Chargée de recrutement, Présidente, Université Paris 8

Monsieur Gilles PIDARD, Responsable du service scolarité, Expert, Université Paris 7

Madame Marie DONATIEN, Responsable administrative du département de Licence, Membre extérieur, Sorbonne Université

Monsieur Jean-Pierre LAMEIRINHAS, Directeur du service Logistique, Membre, Université Paris8

Monsieur Laurent HOICHE, Responsable du service commandes du service logistique, Suppléant, Université Paris 8

Article 2 : Le directeur des services est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Saint-Denis, le 13 juin 2019

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Pour la Présidente et par délégation

le Directeur Général Adjoint des Services

Renaud MORIN